

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE
M. DOUGLAS ROCHE,
AMBASSADEUR AU DÉSARMEMENT,
DEVANT LA PREMIÈRE COMMISSION
DE LA 39^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
NATIONS UNIES.

LE CANADA ET L'ENGAGEMENT COMMUN
EN FAVEUR DE LA PAIX

NEW YORK

LE 30 OCTOBRE 1984

Monsieur le Président,

Je désire profiter de l'occasion de mon premier discours devant cette Commission de première importance pour vous rendre hommage, ainsi qu'à vos prédécesseurs qui ont oeuvré à l'accomplissement de la tâche extrêmement difficile de faire avancer la cause du contrôle des armements et du désarmement. Je me souviens également avec respect de mes prédécesseurs qui ont représenté le Canada. Par ailleurs, les représentants de nombreux pays qui ont consacré leurs efforts à la recherche de solutions aux problèmes complexes de la paix et de la sécurité ont enrichi la Commission.

Mais en dépit de ces précieux efforts, la réalité nous rappelle de manière fort révélatrice que nous vivons dans un monde armé et que les résultats que nous avons obtenus sont très modestes.

Au moment d'entreprendre mes fonctions ici, je me pose les questions suivantes: est-ce qu'un autre discours, une autre analyse, une autre résolution changera la situation? Les gouvernements représentés au sein de la Commission ont-ils besoin d'autres idées, doivent-ils prendre un engagement plus ferme, doivent-ils débattre de façon plus passionnée pour trouver une solution? Devons-nous consacrer plus de temps, plus d'énergie, plus d'argent à ce problème?

J'en suis arrivé à la conclusion que nous n'avions pas vraiment besoin de tout cela. Ce qu'il nous faut obtenir, c'est la volonté politique des nations d'entamer la mise en oeuvre du document final de 129 paragraphes de la Première session extraordinaire consacrée au désarmement. Ce document est le fruit d'un consensus historique: nous devons nous attacher à rééditer ce consensus par l'exercice de la volonté politique. C'est l'essence même du problème auquel nous nous heurtons actuellement.

Par conséquent, ma première tâche est de faire savoir à la Commission que le nouveau gouvernement canadien se propose d'exercer cette volonté politique pour oeuvrer avec d'autres nations à la prévention d'une guerre à l'ère nucléaire et à l'instauration d'une ère de paix garantie pour l'humanité entière. C'est la mission première de notre génération, comme le soulignait récemment en ces mots le Premier ministre du Canada, le très honorable Brian Mulroney:

"Nous devons travailler sans relâche, pour écarter la menace d'une guerre. Les négociations doivent être poursuivies, aussi frustrantes et aussi fastidieuses qu'elles puissent être. ... Jamais l'exercice de la volonté politique n'aura été plus important, car il y va de la vie de nos enfants et de l'humanité tout entière."

Ces paroles ont été prononcées par le Premier ministre du Canada, mais les Canadiens partagent ce sentiment. La tension internationale et l'accumulation d'armes, ces maillons d'une chaîne mortelle, inquiètent grandement tous les Canadiens et, selon de récentes études, même nos enfants.

* * *

Monsieur le Président,

Le Canada fait partie d'une alliance défensive. Nous ne sommes pas neutres. Nous sommes résolument en faveur de la liberté.

Nous sommes également favorables à la tenue de négociations, surtout celles ayant trait à la réduction des armes nucléaires. De concert avec ses alliés, le Canada a réitéré son intention de renverser, freiner ou modifier le déploiement des euromissiles, de même que de faire enlever et démanteler les missiles déjà déployés, lorsqu'aura été conclu un accord équilibré, équitable et vérifiable prévoyant de telles mesures. Nous sommes favorables à la reprise des négociations - sans condition - dans les plus brefs délais. Les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale confirment le désir et l'inquiétude de nombreux autres pays à cet égard.

* * *

Nous partageons un même intérêt pour la survie de l'humanité et la paix. Les Nations Unies sont un instrument irremplaçable par l'intermédiaire duquel cet objectif suprême doit être poursuivi.

Les Nations Unies ne sont pas une instance de négociation en matière de désarmement. Elles peuvent toutefois définir le cadre et le climat de ces négociations. Nous nous réunissons pour établir des priorités, pour favoriser le dialogue sur le contrôle des armements et la

sécurité internationale entre tous les membres des Nations Unies. Il s'agit là de l'accomplissement fondamental du Document final de la Première session extraordinaire consacrée au désarmement. À nous de bâtir sur ces acquis.

Nous pourrions peut-être commencer par mesurer l'étendue de nos intérêts communs, qui vont au-delà des questions quotidiennes qui divisent si souvent la communauté internationale.

Aucune guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit être livrée. Nous devons nous défaire de la crainte d'une guerre nucléaire déclenchée par accident ou par surprise. La prolifération des armes nucléaires nous préoccupe tous quotidiennement. Nous connaissons les dangers rattachés aux armes déstabilisatrices. Les mesures de confiance sous toutes leurs formes sont essentielles, qu'il s'agisse de méthodes améliorées de gestion des crises ou de moyens efficaces et équilibrés de vérifier des accords sur le contrôle des armements. La course aux armements est très coûteuse au chapitre du développement tant national qu'international. Tous les États ont des intérêts légitimes en matière de sécurité.

Monsieur le Président,

Ces préoccupations et ces principes communs sont déjà évidents dans les diverses formes du droit international. Comme je l'ai mentionné, il est possible de bâtir sur ces acquis. Ainsi, comme en font foi le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le Document final de la Première session extraordinaire consacrée au désarmement, les deux superpuissances reconnaissent depuis longtemps les conséquences dévastatrices qu'aurait une guerre nucléaire sur l'humanité. Cette réalité est rendue encore plus poignante par les scénarios à caractère scientifique d'un après-guerre nucléaire sur l'ensemble de la planète.

Je viens de parler de la communauté de nos intérêts. Au cours de nos délibérations, nous définirons de façon plus exhaustive les vues canadiennes sur les questions à l'ordre du jour. Dans l'intervalle, j'aimerais énoncer trois mesures touchant les questions nucléaires qui pourraient faire naître l'espoir.

- Premièrement, nous demandons que les pourparlers entre les États-Unis et l'Union soviétique reprennent immédiatement et sans condition. Nous nous réjouissons des initiatives déjà menées en vue de la reprise de ce dialogue,

qui est essentiel à la sécurité. C'est uniquement à la table de négociation qu'un accord peut être conclu.

- Deuxièmement, nous voulons que soit réitéré l'engagement en faveur de la non-prolifération. Les occasions de le faire ne manqueront pas au cours de la Troisième conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui doit avoir lieu en 1985.

- Troisièmement, nous demandons que soient prises des mesures concrètes en vue de l'interdiction des essais nucléaires. C'est un objectif que les gouvernements canadiens qui se sont succédé ont toujours poursuivi, à l'instar de nombreux autres gouvernements.

* * *

Il y a deux autres secteurs vitaux qui nous intéressent tous.

- Nous demandons que soient faits, de toute urgence, des efforts pour empêcher une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Il s'agit de l'une des plus importantes priorités du Canada. Nous nous réjouissons donc à l'idée que des pourparlers auront lieu entre les États-Unis et l'Union soviétique à ce sujet. Nous devrions tous appuyer sans réserve la mise en train de ces pourparlers.

- Nous demandons également que soient interdites le plus rapidement possible les armes chimiques. La récente utilisation d'armes chimiques nous a montré fort tragiquement que le droit international existant ne suffit pas. Le projet de traité des États-Unis à ce sujet est un outil valable pour en arriver à une interdiction complète.

* * *

Ce sont là des mesures, Monsieur le Président, qui doivent nécessairement être intégrées à tout plan d'ensemble en matière de contrôle des armements et de désarmement. Il y a d'autres mesures concrètes que nous pouvons prendre pour traduire en gestes les principes que nous énonçons. Permettez-moi d'en expliciter quelques-unes que nous avons prises.

- De concert avec d'autres, le Canada participe à l'échange international de données sismiques qui est en cours. Si ce projet est couronné de succès, il constituera un pas important en vue de la vérifiabilité d'un Traité sur l'interdiction des essais nucléaires.

- Le Canada étudie s'il est possible de mettre au point un système de surveillance "espace vers espace" qui contribuerait à garantir le respect d'un éventuel accord visant à empêcher une course aux armements dans l'espace.

- Le Canada met actuellement au point des moyens qui permettront de déterminer avec précision, sur les plans tant technique qu'organisationnel, si des armes chimiques ont été utilisées.

* * *

Monsieur le Président,

Je désire conclure en citant deux de mes collègues. L'Ambassadeur Maj Britt Theorin, qui est le président de la Commission suédoise pour le désarmement, a souligné qu'un conflit nucléaire entre les superpuissances toucherait toutes les nations du globe. Aucun pays, grand ou petit, ne pourrait échapper aux conséquences d'un tel conflit. L'Ambassadeur Imai du Japon a noté pour sa part que les questions du contrôle des armements et du désarmement sont inextricablement liées à la politique de sécurité nationale de chaque pays, et qu'il ne faut pas s'attendre à ce qu'un pays opte unilatéralement pour le désarmement au détriment de sa propre sécurité nationale.

Ces deux déclarations nous montrent à quel point il est nécessaire de prendre des mesures de sécurité mutuelle, des mesures établies par voie d'accord, des mesures dans l'intérêt de tous. Nous nous engageons à travailler avec d'autres à cette fin.

Monsieur le Président,

Le message que je désire transmettre est le suivant: le gouvernement canadien est déterminé à prendre des mesures au Canada et à l'étranger pour contrer lentement mais sûrement la menace d'une guerre, et surtout d'une guerre nucléaire. Nous sommes tenants d'une consolidation progressive de la sécurité collective et de la mutualité des intérêts dans un développement équitable.

Nous ne pouvons agir seuls. Les problèmes de notre temps sont insurmontables si un pays cherche à agir unilatéralement. De nouvelles initiatives multilatérales peuvent contribuer à assainir le climat et à faire inscrire des idées bien définies et réalisables à l'ordre du jour.

Quelqu'un a déjà dit que nul homme n'est une île. Il en est de même pour les nations. Mettons-nous à la recherche de nouveaux départs, si modestes soient-ils. Cherchons ensemble à rehausser la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies et sa capacité d'atteindre les objectifs de la Charte. En bref, commençons à chercher ensemble des solutions à des problèmes communs.